

Thourotte, le 2 juillet 2024

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 1^{ER} JUILLET 2024 A 18H00**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur Patrice CARVALHO, Président.

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

L'an Deux Mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur CARVALHO Patrice, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, LETOFFE, PASTOT, RICARD, BONNARD, BEURDELEY, BOURDON, BERTRAND, LEFEVRE, BONNETON, PIAR, POTET, SERVAIS, CUELLE, JOLY (représenté par Monsieur GIBault).

MMES BACONNAIS, VANPEVENAGE, BALITOUT, DACQUIN, DAUMAS, PIHAN-GAUMET, FONTAINE, VANDENBROM, FRETE, DRELA.

ETAIENT REPRESENTES : M. SELLIER représenté par MME DACQUIN, MME GRANDJEAN représentée par M. PIAR.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs IBRAN, DUBE ; Madame MONFORT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal ; Mme DOS SANTOS, Adjoint Administratif.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FONTAINE Valérie

Les conditions de quorum sont remplies.

LISTE DES DELIBERATIONS

Au titre des Finances, le Conseil Communautaire a validé à l'unanimité :

- o Les décisions modificatives n°2/2024 du budget principal CC2V et du budget rattaché Tourisme et Patrimoine ; ainsi que la décision modificative n°1/2024 du budget annexe Pépinière d'entreprises ;
- o La revalorisation du montant de la subvention accordée à l'Amicale du Musée de la Voie d'Eau fixée à 1 200 €.

Au titre des Ressources Humaines, le Conseil Communautaire a validé à l'unanimité :

- o Le renouvellement de la mise à disposition d'un agent de la CC2V vers la Mairie de Thourotte pour la gestion de la piscine à raison de 10h30 par semaine, pour une durée d'un an à compter du 16 octobre 2024 ;
- o La mise à disposition de la responsable Ressources Humaines de la Mairie de Thourotte à raison de 3h30 par semaine, pour une durée d'un an à compter du 11 octobre 2024 ;
- o Le renouvellement de la mise à disposition de l'assistante de direction de la Mairie de Thourotte à raison de 17h30 par semaine, pour une durée de trois ans à compter du 26 novembre 2024.

Au titre de l'Environnement, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable à l'unanimité :

- A la signature de la convention avec le Syndicat Mixte Départemental de l'Oise renouvelant la possibilité d'utilisation des déchetteries du territoire par les habitants de Carlepont ;
- Au rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).



Le Président,

P. CARVALHO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE

CANTON DE
THOUROTTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES DEUX VALLEES

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION
21 Juin 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur CARVALHO Patrice, Président.

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture le
2 juillet 2024 (Voie
électronique)
Publication le 2 juillet 2024
Le Président,



NOMBRE DE DELEGUES

* EN EXERCICE : 32

* PRESENTS : 27

* VOTANTS : 29

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, LETOFFE, PASTOT, RICARD, BONNARD, BEURDELEY, BOURDON, BERTRAND, LEFEVRE, BONNETON, PIAR, POTET, SERVAIS, CUELLE, JOLY (représenté par Monsieur GIBAUT).

MMES BACONNAIS, VANPEVENAGE, BALITOUT, DACQUIN, DAUMAS, PIHAN-GAUMET, FONTAINE, VANDENBROM, FRETE, DRELA.

ETAIENT REPRESENTES : M. SELLIER représenté par MME DACQUIN, MME GRANDJEAN représentée par M. PIAR.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs IBRAN, DUBE ; Madame MONFORT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEOEUF, Rédacteur Principal ; Mme DOS SANTOS, Adjoint Administratif.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FONTAINE Valérie

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

Les conditions de quorum étant remplies...

Objet :
**Décision modificative n°2
du budget principal CC2V**

Accusé de réception en préfecture 060-246000772-20240701-
ljuil2024_1-DE Reçu le 02/07/2024

2024/

Communauté de Communes des Deux Vallées

Séance du Conseil Communautaire du 1^{er} Juillet 2024

OBJET : Décision Budgétaire Modificative n°2 - Budget principal CC2V

2024-07-01

Le Conseil Communautaire,

Vu le budget 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu les propositions de virements et d'ajustements de crédits détaillés dans le projet de décision modificative, ci-jointe,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision ci-jointe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,



Le Président,

P. CARVALHO

60636 Code INSEE	CDC DES DEUX VALLEES - THOUROTTE Budget CC2V	DM n°2 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DECISION MODIFICATIVE N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612-7212 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611-7212 : Contrats de prestations de services	0.00 €	55 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61551-7212 : Entretien et réparations sur matériel roulant	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6184-020 : Versements à des organismes de formation	0.00 €	5 100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	73 100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6333-020 : Particip. des employeurs à la formation professionnelle continue	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	13 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-74119-01 : Reversement sur DGF des communes et EPCI	0.00 €	367 778.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	367 778.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	208 522.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	208 522.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65736221-325 : Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748-020 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7351-01 : Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princ.	0.00 €	0.00 €	68.00 €	0.00 €
R-7352-01 : Fraction compensatoire de la CVAE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	27 461.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	68.00 €	27 461.00 €
R-73111-01 : Impôts directs locaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	273 364.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	273 364.00 €
R-741124-01 : Dotation d'intercommunalité des EPCI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	45 304.00 €
R-741126-01 : Dotation de compensation des EPCI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	361 339.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	406 643.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	707 400.00 €	68.00 €	707 468.00 €

INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	208 522.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	208 522.00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21311-020 : Constructions bâtiments administratifs	0.00 €	42 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21828-020 : Autres matériels de transport	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	92 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-107-323 : Piscine communautaire	0.00 €	83 522.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	83 522.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	208 522.00 €	0.00 €	208 522.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

60636 Code INSEE	CDC DES DEUX VALLEES - THOUROTTE Budget CC2V	DM n°2 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°2

Total Général	915 922.00 €	915 922.00 €
---------------	--------------	--------------

Accusé de réception en préfecture
060-246000772-20240701-1juil2024_1-DE
Reçu le 02/07/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE

CANTON DE
THOUROTTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES DEUX VALLEES

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION
21 Juin 2024

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture le
2 juillet 2024 (Voie
électronique)
Publication le 2 juillet 2024
Le Président,



NOMBRE DE DELEGUES

* EN EXERCICE : 32

* PRESENTS : 27

* VOTANTS : 29

Objet :
Décision modificative n°2
du budget rattaché
Tourisme et Patrimoine

L'an Deux Mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur CARVALHO Patrice, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, LETOFFE, PASTOT, RICARD, BONNARD, BEURDELEY, BOURDON, BERTRAND, LEFEVRE, BONNETON, PIAR, POTET, SERVAIS, CUELLE, JOLY (représenté par Monsieur GIBAUT).

MMES BACONNAIS, VANPEVENAGE, BALITOUT, DACQUIN, DAUMAS, PIHAN-GAUMET, FONTAINE, VANDENBROM, FRETE, DRELA.

ETAIENT REPRESENTES : M. SELLIER représenté par MME DACQUIN, MME GRANDJEAN représentée par M. PIAR.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs IBRAN, DUBE ; Madame MONFORT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal ; Mme DOS SANTOS, Adjoint Administratif.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FONTAINE Valérie

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

Les conditions de quorum étant remplies...

Accusé de réception en préfecture 060-246000772-20240701-1juil2024_2-DE Reçu le 02/07/2024

2024/

Communauté de Communes des Deux Vallées

Séance du Conseil Communautaire du 1^{er} Juillet 2024

**OBJET : Décision Budgétaire Modificative n°2 - Budget
rattaché Tourisme et Patrimoine**

2024-07-02

Le Conseil Communautaire,

Vu le budget 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu les propositions de virements et d'ajustements de crédits détaillés dans le projet de décision modificative, ci-jointe,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision ci-jointe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,



Le Président,

P. CARVALHO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

60636 Code INSEE	CDC DES DEUX VALLEES - THOUROTTE TOURISME ET PATRIMOINE	DM n°2 2024
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie..)	0.00 €	9 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	0.00 €	850.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6066 : Carburants	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611 : Sous-traitance générale	8 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6135 : Locations mobilières	1 000.00 €	2 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61521 : Entretien et réparations bâtiments publics	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61551 : Matériel roulant	0.00 €	1 710.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558 : Autres biens mobiliers	670.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-617 : Etudes et recherches	0.00 €	13 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231 : Annonces et insertions	2 300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6238 : Divers	4 690.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6261 : Frais d'affranchissement	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-637 : Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	17 860.00 €	32 860.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	1 570.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	1 570.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811 : Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	1 570.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	1 570.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7741 : Subventions exceptionnelles de la collectivité de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	19 430.00 €	34 430.00 €	0.00 €	15 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	1 570.00 €	0.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	1 570.00 €	0.00 €
R-28188 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 570.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 570.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	1 570.00 €	1 570.00 €
Total Général		15 000.00 €		15 000.00 €

Accusé de réception en préfecture
060-246000772-20240701-1juil2024_2-DE
Reçu le 02/07/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE

CANTON DE
THOUROTTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES DEUX VALLEES

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION
21 Juin 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire - 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur CARVALHO Patrice, Président.

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture le
2 juillet 2024 (Voie
électronique)
Publication le 2 juillet 2024
Le Président,



NOMBRE DE DELEGUES

* EN EXERCICE : 32

* PRESENTS : 27

* VOTANTS : 29

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, LETOFFE, PASTOT, RICARD, BONNARD, BEURDELEY, BOURDON, BERTRAND, LEFEVRE, BONNETON, PIAR, POTET, SERVAIS, CUELLE, JOLY (représenté par Monsieur GIBAUT).

MMES BACONNAIS, VANPEVENAGE, BALITOUT, DACQUIN, DAUMAS, PIHAN-GAUMET, FONTAINE, VANDENBROM, FRETE, DRELA.

ETAIENT REPRESENTES : M. SELLIER représenté par MME DACQUIN, MME GRANDJEAN représentée par M. PIAR.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs IBRAN, DUBE ; Madame MONFORT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal ; Mme DOS SANTOS, Adjoint Administratif.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FONTAINE Valérie

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

Les conditions de quorum étant remplies...

Objet :
Décision modificative n°1
du budget annexe
Pépinière d'entreprises

Accusé de réception en préfecture 060-246000772-20240701-
1juil2024_3-DE Reçu le 02/07/2024

2024/

Communauté de Communes des Deux Vallées

Séance du Conseil Communautaire du 1^{er} Juillet 2024

**OBJET : Décision Budgétaire Modificative n°1 - Budget
annexe Pépinière d'entreprises**

2024-07-03

Le Conseil Communautaire,

Vu le budget 2024,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu les propositions de virements et d'ajustements de crédits détaillés dans le projet de décision modificative, ci-jointe,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision ci-jointe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,



Le Président,

P. CARVALHO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned below the printed name P. CARVALHO.

60636 Code INSEE	CDC DES DEUX VALLEES - THOUROTTE CC2V Budget Pépinière	DM n°1 2024
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

DM 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60628 : Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	50.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 050.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	50.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	50.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 050.00 €	1 050.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Accusé de réception en préfecture
060-246000772-20240701-1juil2024_3-DE
Reçu le 02/07/2024



(1) y compris les restes à réaliser

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE

CANTON DE
THOUROTTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES DEUX VALLEES

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION
21 Juin 2024

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture le
2 juillet 2024 (Voie
électronique)
Publication le 2 juillet 2024
Le Président,



NOMBRE DE DELEGUES

* EN EXERCICE : 32

* PRESENTS : 27

* VOTANTS : 29

Objet :
Subvention à l'Amicale du
Musée de la Voie d'Eau

L'an Deux Mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire – 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur CARVALHO Patrice, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, LETOFFE, PASTOT, RICARD, BONNARD, BEURDELEY, BOURDON, BERTRAND, LEFEVRE, BONNETON, PIAR, POTET, SERVAIS, CUELLE, JOLY (représenté par Monsieur GIBAUT).

MMES BACONNAIS, VANPEVENAGE, BALITOUT, DACQUIN, DAUMAS, PIHAN-GAUMET, FONTAINE, VANDENBROM, FRETE, DRELA.

ETAIENT REPRESENTES : M. SELLIER représenté par MME DACQUIN, MME GRANDJEAN représentée par M. PIAR.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs IBRAN, DUBE ; Madame MONFORT.

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEOEUF, Rédacteur Principal ; Mme DOS SANTOS, Adjoint Administratif.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame FONTAINE Valérie

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

Les conditions de quorum étant remplies.....

Accusé de réception en préfecture 060-246000772-20240701-
1juil2024_4-DE Reçu le 02/07/2024

Communauté de Communes des Deux Vallées**Séance du Conseil Communautaire du 1^{er} Juillet 2024****OBJET : Subvention à l'Amicale du Musée de la Voie d'Eau**

2024-07-04

Vu la Loi N°2000-321 du 12 avril 2000 article 10 et 10-1 relatif à la transparence des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1611-4, L2121-29 et L2311-7,

Vu la demande de subvention de l'association « l'Amicale du musée de la Voie d'Eau »,

Considérant que ladite association présidée par Monsieur Manöel VANTROYEN dont le siège social se situe à la Mairie de Longueil-Annel,

Considérant qu'une subvention de 1 000 € avait été allouée lors du vote du budget 2024,

Considérant que les bénévoles de cette association organisent plus de 300 heures de visites guidées bénévolement à la Cité des Bateliers et entretiennent la péniche « Freycinet »,

Monsieur le Président,

PROPOSE de revaloriser à 1 200 € la subvention accordée à l'Amicale du Musée de la Voie d'eau au regard des missions effectuées.

Le Conseil Communautaire,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de revaloriser à 1 200 € la subvention accordée à l'association mentionnée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,



Le Président,

P. CARVALHO